

Unis dans le cadre de son programme d'assistance technique ainsi qu'à d'autres organismes internationaux d'assistance. Jusqu'au 31 octobre 1960, quelque 1,290 personnes, de plus de 100 pays, sont venues au Canada sous les auspices de ces diverses institutions. Le Canada aide aussi en recrutant des Canadiens pour servir les institutions spécialisées dans le cadre de projets déterminés d'assistance technique dans les pays insuffisamment développés.

**Administration.**—Depuis le 9 novembre 1960, l'administration des programmes d'assistance extérieure du Canada relève du Bureau de l'aide extérieure, établi par décret rendu à cette date et confié à un agent appelé Directeur général des programmes d'aide extérieure. Le Directeur général est comptable au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'application et de l'administration des programmes d'assistance extérieure et des mesures connexes: Plan de Colombo, Programme d'assistance aux Antilles, Programme spécial d'assistance aux pays africains du Commonwealth, Programme d'assistance technique aux pays du Commonwealth, Programme de bourses du Commonwealth et Contributions du Canada aux programmes d'aide administrés par les Nations Unies et d'autres institutions internationales.